

# GBL

Une version abrégée des comptes annuels non consolidés est reprise dans la brochure annuelle relative à l'exercice social 2018. Veuillez trouver ci-joint un exemplaire de ces comptes dans une version intégrale.

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0407.040.209	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

DÉNOMINATION: GROUPE BRUXELLES LAMBERT

Forme juridique: SA

Adresse: avenue Marnix

N°: 24

Code postal: 1000

Commune: Bruxelles 1

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: <sup>1</sup> www.gbl.be

Numéro d'entreprise 0407.040.209

DATE 30-05-16 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du 23-04-19

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-18 au 31-12-18

Exercice précédent du 01-01-17 au 31-12-17

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 58 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.4, 6.3.6, 6.5.2, 6.20, 7, 9

<sup>1</sup> Mention facultative.  
<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.  
<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**Baron FRERE Gérald** Profession : Admin. de sociétés  
avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique  
Fonction : Président du Conseil d'Administration  
Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**GALLIENNE Ian** Profession : Admin. de sociétés  
avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique  
Fonction : Administrateur délégué  
Mandat : 26-04-16- 28-04-20

**LAMARCHE Gérard** Profession : Admin. de sociétés  
avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique  
Fonction : Administrateur délégué  
Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**DESMARAIS Paul, jr** Profession : Admin. de sociétés  
square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada  
Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration  
Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**de RUDDER Thierry** Profession : Admin. de sociétés  
avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique  
Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration  
Mandat : 26-04-16- 28-04-20

**DELLOYE Victor** Profession : Admin. de sociétés  
rue de la Blanche Borne 12, 6280 Loverval, Belgique  
Fonction : Administrateur  
Mandat : 25-04-17- 27-04-21

**SAMYN Gilles** Profession : Admin. de sociétés  
rue de la Blanche Borne 12, 6280 Loverval, Belgique  
Fonction : Administrateur  
Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**de SEZE Amaury** Profession : Admin. de sociétés  
avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique  
Fonction : Administrateur  
Mandat : 25-04-17- 27-04-21

**VIAL Arnaud** Profession : Admin. de sociétés  
square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada  
Fonction : Administrateur  
Mandat : 25-04-17- 23-04-19

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**Comtesse d'ASPREMONT LYNDEN Antoinette** Profession : Admin. de sociétés

avenue du Général de Gaulle 23, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**TOURAIN Agnès** Profession : Admin. de sociétés

rue Budé 5, 75004 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 31-10-18- 27-04-21

**VERLUYTEN Martine** Profession : Admin. de sociétés

avenue Van Becelaere 24/33, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-17- 27-04-21

**DESMARAIS Paul III** Profession : Admin. de sociétés

square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada

Fonction : Administrateur

Mandat : 24-04-18- 26-04-22

**Baron FRERE Cédric** Profession : Admin. de sociétés

rue de la Blanche Borne 12, 6280 Lovreval, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**GALLIENNE Ségolène** Profession : Admin. de sociétés

rue de la Blanche Borne 12, 6280 Lovreval, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**POLET Marie** Profession : Admin. de sociétés

avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-04-15- 23-04-19

**DANON ARNAUD Laurence** Profession : Admin. de sociétés

boulevard Victor Hugo 30, 92200 Neuilly-sur-Seine, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-17- 27-04-21

**LEFEBVRE Jocelyn** Profession : Admin. de sociétés

square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-17- 27-04-21

**MORIN-POSTEL Christine** Profession : Admin. de sociétés

boulevard de la Saussaye 45, 92200 Neuilly-sur-Seine, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-17- 21-07-18

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**Deloitte Reviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL 0429.053.863**

Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B025 I.R.E.

Mandat : 26-04-16- 23-04-19

Représenté par :

1. MAGNIN Corine

Luchthaven Nationaal 1 J , 1930 Zaventem, Belgique

Commissaire, Numéro de membre : A02128

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20	3.819.662	2.205.490
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>14.128.117.169</u>	<u>12.497.652.614</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	1.542.645	1.725.797
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23		
Mobilier et matériel roulant .....		24	975.752	1.023.237
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	566.893	702.560
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
	6.4 /			
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.5.1	28	14.126.574.524	12.495.926.817
Entreprises liées .....	6.15	280/1	11.663.931.576	9.252.089.537
Participations .....		280	11.663.931.576	9.252.089.537
Créances .....		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	1	1
Participations .....		282	1	1
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	2.462.642.947	3.243.837.279
Actions et parts .....		284	2.462.641.967	3.243.836.300
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	980	979

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>1.563.896.873</u>	<u>2.420.700.174</u>
Créances à plus d'un an .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	1.447.282.350	2.401.126.641
Créances commerciales .....		40	237.451	399.849
Autres créances .....		41	1.447.044.899	2.400.726.792
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 /	50/53	31.345.214	8.067.419
Actions propres .....	6.6	50		
Autres placements .....		51/53	31.345.214	8.067.419
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	84.991.857	11.008.482
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	277.452	497.632
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	15.695.833.704	14.920.558.278



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>12.656.933.962</u>	<u>11.520.192.630</u>
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	653.136.356	653.136.356
Capital souscrit .....		100	653.136.356	653.136.356
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11	3.519.619.885	3.519.619.885
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	318.788.078	318.788.078
Réserve légale .....		130	65.313.636	65.313.636
Réserves indisponibles .....		131	24.898.477	24.898.477
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311	24.898.477	24.898.477
Réserves immunisées .....		132	228.575.965	228.575.965
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	8.165.389.643	7.028.648.311
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>9.284.642</u>	<u>13.104.951</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	9.284.642	13.104.951
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	9.284.642	13.104.951
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	3.029.615.100	3.387.260.697
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	995.413.902	498.429.448
<b>Dettes financières</b> .....		170/4	995.413.902	498.429.448
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	995.413.902	498.429.448
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173		
Autres emprunts .....		174		
<b>Dettes commerciales</b> .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	2.011.796.836	2.880.078.788
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b> .....		42		
<b>Dettes financières</b> .....		43	1.505.811.793	2.387.754.257
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439	1.505.811.793	2.387.754.257
<b>Dettes commerciales</b> .....		44	1.924.830	1.501.894
Fournisseurs .....		440/4	1.924.830	1.501.894
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b> .....	6.9	45	3.717.327	2.656.501
Impôts .....		450/3	3.388.751	2.202.991
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	328.576	453.510
Autres dettes .....		47/48	500.342.886	488.166.136
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	22.404.362	8.752.461
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	15.695.833.704	14.920.558.278

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	4.724.708	3.411.683
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	2.635.098	2.240.687
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	2.041.144	1.136.426
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	48.466	34.570
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	25.630.727	30.279.572
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	17.707.341	14.702.826
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62	14.718.008	9.544.804
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	866.121	725.120
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8	-7.796.849	5.173.099
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	136.106	133.723
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-20.906.019	-26.867.889

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	3.457.406.598	698.424.872
Produits financiers récurrents .....		75	216.133.962	194.742.097
Produits des immobilisations financières .....		750	195.680.077	174.644.801
Produits des actifs circulants .....		751	8.760.763	581.714
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	11.693.122	19.515.582
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	3.241.272.636	503.682.775
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	1.804.389.161	33.436.874
Charges financières récurrentes .....		65	39.127.719	33.436.873
Charges des dettes .....		650	16.048.084	28.467.024
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651	8.652.777	-556.353
Autres charges financières .....		652/9	14.426.858	5.526.202
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	1.765.261.442	1
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	1.632.111.418	638.120.109
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	145	12.087
Impôts .....		670/3	145	12.087
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	1.632.111.273	638.108.022
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	1.632.111.273	638.108.022

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	8.660.759.584	7.512.723.172
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	1.632.111.273	638.108.022
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	7.028.648.311	6.874.615.150
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	8.165.389.643	7.028.648.311
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	495.369.941	484.074.861
Rémunération du capital .....	694	495.369.941	484.074.861
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

## ANNEXE

## ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.205.490
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002	2.121.108	
Amortissements .....	8003	506.936	
Autres .....(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	(20)	3.819.662	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2	3.819.662	
Frais de restructuration .....	204		

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,  
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	615.109
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	11.888	
Cessions et désaffectations .....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8052	626.997	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	<b>8122P</b>	<b>xxxxxxxxxxxxxxx</b>	<b>615.109</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	11.888	
Repris .....	8082		
Acquis de tiers .....	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8112		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	<b>8122</b>	<b>626.997</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>211</b>		

**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	276
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162		
Cessions et désaffectations .....	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8192	276	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	276
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272		
Repris .....	8282		
Acquises de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8322	276	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(23)		



**MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	3.250.199
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	89.040	
Cessions et désaffectations .....	8173	130.298	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193	3.208.941	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	2.226.962
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	136.525	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	130.298	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323	2.233.189	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(24)</b>	<b>975.752</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.686.298
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	75.104	
Cessions et désaffectations .....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8195	1.761.402	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	983.737
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	210.772	
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8325	1.194.509	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(26)	<u>566.893</u>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.370.378.564
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	4.356.647.294	
Cessions et retraits .....	8371	337.132.810	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391	13.389.893.048	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411		
Acquises de tiers .....	8421		
Annulées .....	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	118.289.027
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	1.607.672.445	
Reprises .....	8481		
Acquises de tiers .....	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521	1.725.961.472	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(280)</b>	<b>11.663.931.576</b>	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>281P</b>	<b>xxxxxxxxxxxxxxxx</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581		
Remboursements .....	8591		
Réductions de valeur actées .....	8601		
Réductions de valeur reprises .....	8611		
Différences de change .....(+)/(-)	8621		
Autres .....(+)/(-)	8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(281)</b>		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>8651</b>		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	1
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362		
Cessions et retraits .....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	1	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412		
Acquises de tiers .....	8422		
Annulées .....	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472		
Reprises .....	8482		
Acquises de tiers .....	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(282)</b>	<b>1</b>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>283P</b>	<b>xxxxxxxxxxxxxxx</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582		
Remboursements .....	8592		
Réductions de valeur actées .....	8602		
Réductions de valeur reprises .....	8612		
Différences de change .....(+)/(-)	8622		
Autres .....(+)/(-)	8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(283)</b>		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>8652</b>		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.247.320.525
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	214.602.885	
Cessions et retraits .....	8373	838.208.221	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	2.623.715.189	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.484.226
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	157.588.996	
Reprises .....	8483		
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	161.073.222	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(284)</b>	<b>2.462.641.967</b>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>285/8P</b>	<b>xxxxxxxxxxxxxxxx</b>	<b>979</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583		
Remboursements .....	8593		
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change .....(+)/(-)	8623		
Autres .....(+)/(-)	8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(285/8)</b>	<b>979</b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>8653</b>	<b>159.555</b>	

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
<b>Belgian Securities B.V.</b> Amstel 134 1017 AD Amsterdam Pays-Bas	Ordinaires	1.758.155	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	2.263.740.159	79.760.079
<b>Brussels Securities SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0403.212.964	Ordinaires	205.593	99,99	0,01	31/12/2017	EUR	755.232.812	-519.427
<b>GBL O SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0563.465.773	Ordinaires	82.541.990	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	769.757.127	13.289.505
<b>GBL Participations SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0644.696.147	Ordinaires	5.535	90,00	10,00	30/09/2018	EUR	39.818	-9.786
<b>GBL Verwaltung SA</b> route d'Arlon 19-21 8009 Strassen Luxembourg	Ordinaires	3.300.000	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	5.419.873.732	27.011.135
<b>LTI One SA</b> Rue Phocas Lejeune 8 5032 Isnes Belgique 0525.893.220	Ordinaires	1.000	0,37	99,63	30/09/2018	EUR	4.139.317	231.842
<b>LTI Two SA</b> Rue Phocas Lejeune 8 5032 Isnes Belgique 0550.642.670	Ordinaires	10	0,01	99,99	30/09/2018	EUR	3.637.972	370.321

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>Umicore SA</b> Rue du Marais 31 1000 Bruxelles 1 Belgique 0401.574.852	Ordinaires	43.454.142	17,64	0,06	31/12/2017	EUR	1.210.823.697	149.816.219
<b>URDAC SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0627.623.157	Ordinaires	10	0,01	99,99	30/09/2018	EUR	3.656.878	365.851
<b>FINPAR SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0650.767.357	Ordinaires	10	0,00	100,00	30/09/2018	EUR	4.236.481	471.443
<b>Sagerpar SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0403.205.640	Ordinaires	79.500	1,24	98,76	31/12/2017	EUR	380.766.102	18.820.943
<b>Ontex SA</b> Korte Keppestraat 21 9320 Erembodegem Belgique 0550.880.915	Ordinaires	16.339.053	19,84	0,14	31/12/2017	EUR	2.032.406.383	3.330.331
<b>FINPAR II SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0674.651.628	Ordinaires	359.523	96,55	3,45	30/09/2018	EUR	2.585.039	-765.287
<b>Brussels Advisors SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0678.832.427	Ordinaires	5.535	90,00	10,00		EUR	0	0

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
<b>FINPAR III SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0694.835.744	Ordinaires	335.782	90,17	9,83	30/09/2018	EUR	3.113.073	-610.707
<b>GBL Advisors Limited</b> Clifford Street 14 W1S 4JU London Royaume-Uni	Ordinaires	800.000	100,00	0,00		GBP	0	0
<b>GBL Development Limited</b> Clifford Street 14 W1S 4JU London Royaume-Uni	Ordinaires	300.000	100,00	0,00		GBP	0	0



**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe .....</b>	51	11.349.495	8.067.419
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	11.349.495	8.067.419
Actions et parts – Montant non appelé .....	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art .....	8683		
<b>Titres à revenu fixe .....</b>	52	19.995.719	
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit .....</b>	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686		
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687		
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant .....</b>	8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Autres charges à reporter	153.621
Commissions acquises	25.980
Services et biens divers à reporter	94.526
Prorata d'intérêts courus et non échus - obligations	3.325

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DU CAPITAL

## Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	653.136.356
(100)	653.136.356	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Ordinaires

Actions nominatives .....

Actions dématérialisées .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	653.136.356	161.358.287
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	84.897.132
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	76.461.155

## Capital non libéré

Capital non appelé .....

Capital appelé, non versé .....

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

## Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Capital autorisé non souscrit .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	10.698.103
8732	2.642.982
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	125.000.000

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Dénomination	Nature	Nombre de droits de vote attachés aux titres	Nombre de droits de vote non liés aux titres	%
Pargesa Netherlands BV	Actions ordinaires	80.680.729	0	50,00%
Sagerpar SA	Actions ordinaires	1.636.645	0	1,01%
LTI One SA	Actions ordinaires	185.185	0	0,11%
LTI Two SA	Actions ordinaires	129.770	0	0,08%
URDAC SA	Actions ordinaires	141.108	0	0,09%
FINPAR SA	Actions ordinaires	180.640	0	0,11%
FINPAR II SA	Actions ordinaires	171.678	0	0,11%
FINPAR III SA	Actions ordinaires	161.956	0	0,10%
Loverval Finance SA	Actions ordinaires	38.500	0	0,02%
The Desmarais Family Residuary Trust	Actions ordinaires	500	0	0,00%
Flottant	Actions ordinaires	78.031.576	0	48,36%

Hors contrat de liquidité détenu par une des filiales du groupe (36.000 titres GBL détenus au 31 décembre 2018 et vendus début janvier 2019)

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

- Provision pour couverture sur options émises par GBL
- Provision pour frais de paiement des coupons et d'échange des titres
- Autres provisions

Exercice
5.068.878
383.390
3.832.375

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année ..... (42)

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières .....	8802	
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes .....	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir ..... 8912

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières .....	8803	995.413.902
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	995.413.902
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts .....	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir ..... 8913 995.413.902

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	2.163.882
Dettes fiscales estimées .....	450	1.224.868

**Rémunérations et charges sociales** (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	328.576

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Primes perçues sur options de vente émises à reporter	10.525.252
Primes perçues sur options d'achat émises à reporter	50.589
Produits à reporter - gratuités locatives	2.280.000
Autres charges à imputer	300.278
Prorata d'intérêts à payer sur emprunt obligataire	9.190.069
Autres	58.175



**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Prestations de services

2.635.098

2.240.687

Ventilation par marché géographique

Belgique

1.240.045

995.839

Luxembourg

1.254.098

1.099.366

Pays-Bas

140.954

145.483

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....

740

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture .....

9086

37

36

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....

9087

37,7

35,3

Nombre d'heures effectivement prestées .....

9088

59.510

56.985

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs .....

620

11.022.810

7.546.228

Cotisations patronales d'assurances sociales .....

621

2.658.861

1.131.753

Primes patronales pour assurances extralégales .....

622

915.575

748.226

Autres frais de personnel .....

623

120.762

118.597

Pensions de retraite et de survie .....

624

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110		
Reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112		
Reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	120.000	8.000.356
Utilisations et reprises .....	9116	7.916.849	2.827.257
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	133.793	127.385
Autres .....	641/8	2.313	6.338
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096	1	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	0,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	626	
Frais pour l'entreprise .....	617	29.808	

**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125		
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Primes perçues sur ventes d'options		11.251.456	15.972.762
Bénéfices de change réalisés		196.787	387.202
Primes sur emprunt long terme			58.333
Plus-value sur réalisation placement trésorerie actions		244.879	3.097.245
Intérêts de retard perçus			39
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts .....	6501		
Intérêts portés à l'actif .....	6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	8.652.777	7.418
Reprises .....	6511		563.772
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560	5.144.980	993.021
Utilisations et reprises .....	6561	1.168.440	5.878.881
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Impôts étrangers sur dividendes étrangers		4.770.485	3.661.797
Frais relatifs aux fonds propres		572.055	609.322
Frais divers		4.347.773	6.140.942
Moins-value sur vente actions (placement de trésorerie)		760.005	

## PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	3.241.321.102	503.717.345
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	(76A)	48.466	34.570
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	48.466	34.570
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	(76B)	3.241.272.636	503.682.775
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761		496.424.300
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631	3.241.272.614	7.258.475
Autres produits financiers non récurrents .....	769	22	
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	1.765.261.442	1
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	(66B)	1.765.261.442	1
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	1.765.261.442	
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631		1
Autres charges financières non récurrentes .....	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691		



**IMPÔTS ET TAXES****TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

## Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles) .....

Par l'entreprise .....

## Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel .....

Précompte mobilier .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	809.015	514.331
9146	505.421	470.075
9147	5.685.945	3.967.313
9148	56.250.031	58.791.384

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS** .....

**Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés .....

Montant de l'inscription .....

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés .....

Montant de l'inscription .....

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

Codes	Exercice
9149	69.756.052
9150	
9151	
9153	69.756.052
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir) .....

Marchandises vendues (à livrer) .....

Devises achetées (à recevoir) .....

Devises vendues (à livrer) .....

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	19.735.396
9216	





**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées .....

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Options call émises (montant notionnel)

Options put émises (montant notionnel)

Exercice
3.844.708
282.968.883

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
Immobilisations financières .....	(280/1)	11.663.931.576	9.252.089.537
Participations .....	(280)	11.663.931.576	9.252.089.537
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		
Créances .....	9291	1.439.850.852	2.391.552.410
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	1.439.850.852	2.391.552.410
Placements de trésorerie .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
Dettes .....	9351	1.506.507.024	2.387.754.257
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371	1.506.507.024	2.387.754.257
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	69.756.052	507.039.760
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
Autres engagements financiers significatifs .....	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières .....	9421	77.358.820	75.600.665
Produits des actifs circulants .....	9431	8.364.311	351.830
Autres produits financiers .....	9441		260.948
Charges des dettes .....	9461	4.074.500	10.334.667
Autres charges financières .....	9471		2.139.024
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées .....	9481	3.241.272.614	35.280
Moins-values réalisées .....	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
Immobilisations financières .....	9253		
Participations .....	9263		
Créances subordonnées .....	9273		
Autres créances .....	9283		
<b>Créances</b> .....	9293		
A plus d'un an .....	9303		
A un an au plus .....	9313		
<b>Dettes</b> .....	9353		
A plus d'un an .....	9363		
A un an au plus .....	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
Immobilisations financières .....	9252	1	1
Participations .....	9262	1	1
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

Créances sur les personnes précitées .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur .....

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codès	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	4.241.273
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

Emoluments du (des) commissaire(s) .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codès	Exercice
9505	75.000
95061	23.400
95062	
95063	78.500
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Calls vendus	Néant	Spéculation	1	0	0	0	0
Puts vendus	Néant	Spéculation	5	0	0	-848.559	-10.217
Contrat de vente à terme de devises	Risque de change	Couverture	1	0	0	0	0
Contrat de vente à terme de devises	Risque de change	Couverture	2	0	0	0	76.086

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR**

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion \*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) <sup>\*\*\*</sup>~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés <sup>\*</sup>~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation <sup>\*</sup>~~

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation <sup>\*\*</sup>:

Pargesa Holding SA  
Grand-Rue 11  
1204 Genève, Suisse

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus <sup>\*\*</sup>:

Pargesa Holding SA  
Grand-Rue 11  
1204 Genève, Suisse

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9507	147.150
95071	31.400
95072	
95073	78.500
9509	4.054.350
95091	303.250
95092	
95093	275.850

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### ACTIF

#### I. Frais d'établissement

Les frais d'émission et agios sur emprunts sont en principe amortis sur toute la durée de l'emprunt.

Les frais d'augmentation de capital seront, soit imputés au compte " Primes d'émission ", soit pris en charge sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. Toutefois, si leur montant est important en valeur absolue, le Conseil d'administration pourra décider de répartir l'amortissement de ces frais sur plusieurs exercices, chacun de ces exercices supportant un amortissement d'au moins 20% du total des frais exposés.

Les autres frais d'établissement sont amortis au taux annuel de 20%.

#### III. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire. Si l'exercice a une durée supérieure ou inférieure à douze mois, les amortissements sont calculés prorata temporis.

Les taux annuels suivants sont appliqués :

- constructions : 3%
- installations et matériel de bureau : 20%
- installations téléphoniques : 10%
- pour les acquisitions d'un montant unitaire inférieur hors T.V.A. à 250,00 euros : 33,33 %
- mobilier : 10%
- matériel roulant : 25%
- matériel en leasing : durée du contrat.

Toutefois, pour toute acquisition, autre que des terrains ou constructions, d'un montant inférieur à cent mille euros, un amortissement au taux de 100% sera comptabilisé au cours de l'exercice d'acquisition.

Les immobilisations en cours et acomptes versés ne font pas l'objet d'amortissements.

#### IV. Immobilisations financières

##### Participations et autres titres de portefeuille

Chaque participation et titre de portefeuille est comptabilisé à son prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, non compris les frais accessoires pris en charge par le compte de résultats.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation et titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi objective que possible, la situation financière, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

La méthode d'évaluation utilisée pour un titre est employée systématiquement d'exercice en exercice, sans modification sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation.

En principe l'évaluation est basée sur la valeur patrimoniale des sociétés, c'est-à-dire sur base de l'actif net comptable de la société corrigé des plus et moins-values latentes estimées de manière objective et prudente.

Toutefois, le Conseil d'administration pourra opter, soit pour l'une des autres valeurs définies ci-après, soit pour la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles en ce compris la valeur patrimoniale :

- valeur boursière, dans la mesure où le marché est représentatif ;
- valeur conventionnelle de rachat ;
- valeur de réalisation de la participation ;
- valeur de souscription dans le cas de nouveaux titres.

Les moins-values durables font l'objet de réductions de valeur. Si ultérieurement, la valeur estimative redevient supérieure à la valeur d'inventaire réduite et si la plus-value a un caractère durable, une reprise de réduction de valeur sera enregistrée.

##### Immobilisations financières - créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où il y a une moins-value ou dépréciation durable.



## RÈGLES D'ÉVALUATION

### V. Créances à plus d'un an

Ces créances sont évaluées selon les mêmes règles que les " immobilisations financières - créances ".

### VII. Créances à un an au plus

Ces créances suivent les mêmes règles que les " immobilisations financières - créances ". Cependant, il ne sera pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

### VIII. Placements de trésorerie

Les titres cotés en bourse sont évalués au cours de bourse. Les moins-values ou dépréciations donnent lieu à des réductions de valeur, qu'elles soient durables ou non.

## PASSIF

### VII. Provisions pour risques et charges

Le Conseil d'administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

## ENGAGEMENTS ET RECOURS

Le Conseil d'administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat ; à défaut de valeur nominale ou dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

## ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVICES

Les créances et dettes à un an au plus, les placements de trésorerie et le disponible sont repris sur base du cours de change du dernier jour de l'exercice. Si le Conseil d'administration considère ce cours non représentatif, il peut retenir un cours résultant d'une moyenne portant au plus sur les douze mois antérieurs.

Les créances et dettes à plus d'un an seront, en principe, maintenues à leur valeur historique en euros. Toutefois, si une modification officielle de la parité entre l'euro et la devise dans laquelle elles sont libellées intervient, la valeur historique est réajustée.

S'il apparaît une moins-value par rapport à leur valeur historique, il est constitué une provision équivalente à la moins-value constatée multipliée par une fraction dont le numérateur correspond au nombre de mois écoulés entre la date d'acquisition de la créance ou de la dette et la date d'inventaire et le dénominateur est égal au nombre de mois compris entre la date d'acquisition et la date d'échéance de la créance ou de la dette.

Cette moins-value est portée en " réduction de valeur sur créances " et à la rubrique " provisions pour risques et charges " en ce qui concerne les dettes.

Les créances et les dettes d'un montant nominal équivalent, libellé dans une même devise et échéant au cours d'un même exercice ne font pas l'objet d'ajustement.

Les écarts de conversion, tant positifs que négatifs, sont comptabilisés, tout comme les différences de change, en " autres produits financiers " ou en " autres charges financières " suivant qu'ils sont positifs ou négatifs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Deloitte.**



**Groupe Bruxelles Lambert SA**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018 - Comptes annuels

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****Groupe Bruxelles Lambert SA** | 31 décembre 2018**Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Groupe Bruxelles Lambert SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Comptes annuels**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Groupe Bruxelles Lambert SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 avril 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Groupe Bruxelles Lambert SA durant 27 exercices consécutifs.

**Rapport sur les comptes annuels****Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 15 695 834 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1 632 111 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**Fondement de l'opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Groupe Bruxelles Lambert SA** | 31 décembre 2018

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Groupe Bruxelles Lambert SA** | 31 décembre 2018

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

#### **Responsabilités de l'organe de gestion**

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

#### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

#### **Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 96, § 4 du Code des sociétés est reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion. Ce rapport sur les informations non financières contient les informations requises par l'article 96, § 4 du Code des sociétés et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, la société s'est basée sur les cadres de référence internationaux. Conformément à l'article 144, § 1, 6° du Code des sociétés nous ne nous prononçons pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément aux cadres de référence internationaux mentionnés dans le rapport de gestion.

#### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Groupe Bruxelles Lambert SA** | 31 décembre 2018

### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes annuels.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- Les décisions de l'organe de gestion relatives aux conflits d'intérêts décrits ci-dessous ont les conséquences patrimoniales suivantes :

- Décision du conseil d'administration du 15 mars 2018

Messieurs Ian Galienne et Gérard Lamarche ont informé le conseil qu'il existait dans leur chef un conflit d'intérêts dans le cadre de l'approbation par le conseil d'administration d'un nouveau plan d'intéressement portant sur les options sur actions de la sous-filliale de GBL (« Finpar III »). Sur proposition du comité des nominations et rémunérations, le conseil d'administration a approuvé les termes du nouveau plan d'intéressement. Il a fixé le coefficient multiplicateur de la rémunération annuelle du management exécutif pour déterminer le nombre d'options sur actions Finpar III à attribuer aux bénéficiaires pour l'année 2018 à 225 %. Le montant des actions sous-jacentes aux options a été fixé pour l'année 2018 à 7,74 millions EUR. Ce montant inclut l'attribution de 77 400 options sur actions Finpar III à chacun des membres du management exécutif.

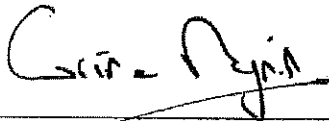
- Décision du conseil d'administration du 3 mai 2018

Les administrateurs de GBL, autres que les administrateurs indépendants, ont déclaré un conflit d'intérêts dans le cadre de l'approbation par le conseil d'administration de l'engagement d'indemnisation des administrateurs qui représentent GBL au sein des organes de gouvernance des sociétés détenues par GBL. Le conseil a décidé à l'unanimité que GBL indemniserait les personnes représentant GBL dans les sociétés en portefeuille, pour toute responsabilité et pour tous dommages, dépenses et autres montants raisonnablement encourus, et dans les limites reprises dans l'extrait du procès-verbal du conseil d'administration tel que retranscrit dans le rapport annuel, en rapport avec toute demande dirigée contre elles en leur qualité de membre d'organe de gouvernance de toute société en portefeuille. Il n'y a pas de conséquence patrimoniale en 2018. Dans le futur, il n'y aura pas de conséquence patrimoniale pour la société résultant de l'engagement d'indemnisation autre qu'un paiement de GBL en exécution dudit engagement.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****Groupe Bruxelles Lambert SA** | 31 décembre 2018**- Décision du conseil d'administration du 10 décembre 2018**

Monsieur Gérard Lamarche a informé le conseil qu'il existait dans son chef un conflit d'intérêts dans le cadre de l'approbation par le conseil d'administration de la rémunération de ses mandats et missions qu'il exercera à l'issue de l'assemblée générale du 23 avril 2019. Sur proposition du comité des nominations et rémunérations, le conseil d'administration a approuvé les termes de sa rémunération, qui a été fixée pour l'ensemble des mandats et missions à un montant annuel de 700 000 EUR bruts (en ce compris les émoluments et jetons de présence reçus des participations).

Zaventem, le 19 mars 2019

**Le commissaire**

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL**  
Représentée par Corine Magnin

**Deloitte**

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises  
Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 200

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein .....	1001	36,6	20,7	15,9
Temps partiel .....	1002	1,8	1,8	
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	37,7	21,8	15,9

**Nombre d'heures effectivement prestées**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein .....	1011	57.666	34.810	22.856
Temps partiel .....	1012	1.844	1.844	
Total .....	1013	59.510	36.654	22.856

**Frais de personnel**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein .....	1021			
Temps partiel .....	1022			
Total .....	1023	14.718.008	7.226.271	7.491.737

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	52.005	31.143	20.861

**Au cours de l'exercice précédent**

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	35,3	19,4	15,9
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	56.986	32.664	24.322
Frais de personnel .....	1023	9.544.804	5.549.493	3.995.311
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	50.207	27.881	22.326



**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
Nombre de travailleurs .....	105	35	2	36,2
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	34	2	35,2
Contrat à durée déterminée .....	111	1		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	21	2	22,2
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201	4		4,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	5		5,0
de niveau universitaire .....	1203	12	2	13,2
Femmes .....	121	14		14,0
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	6		6,0
de niveau universitaire .....	1213	7		7,0
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	35	2	36,2
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

## PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

## Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées .....	150
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151
Frais pour l'entreprise .....	152

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	0,3	
151	626	
152	29.808	

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	11	1	11,4
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	210	6	1	6,4
Contrat à durée déterminée .....	211	5		5,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	212			
Contrat de remplacement .....	213			

## SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....	305	11		11,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	310	6		6,0
Contrat à durée déterminée .....	311	5		5,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	312			
Contrat de remplacement .....	313			
<b>Par motif de fin de contrat</b>				
Pension .....	340			
Chômage avec complément d'entreprise .....	341			
Licenciement .....	342	5		5,0
Autre motif .....	343	6		6,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....	350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	7	5811	4
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	233	5812	273
Coût net pour l'entreprise .....	5803	20.228	5813	10.453
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	20.228	58131	10.453
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise .....	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	